

de Colombo en janvier 1950. Au fur et à mesure que ce programme d'assistance prenait forme dans les premiers mois de 1950, il fut décidé d'inviter les pays de la région concernée ne faisant pas partie du Commonwealth à y participer. Cette décision fut prise pour assurer le progrès économique de tout le Sud et le Sud-Est asiatiques. Un autre progrès a été réalisé en matière de coopération pratique en vue du développement des pays lorsque les chefs de gouvernement ont pris la décision, à la Conférence de Singapour de 1971, d'étendre le Programme de coopération technique du Commonwealth en créant le Fonds pour la coopération technique du Commonwealth, aux activités duquel tous les membres qui le peuvent contribuent, en particulier dans les domaines de l'assistance technique, de l'expansion des exportations, de la formation et de l'éducation. Au milieu de sa troisième année d'existence, le Fonds pour la coopération technique du Commonwealth avait étudié ou approuvé des demandes concernant plus de 300 projets soumis par l'Asie, l'Afrique, les Antilles, le bassin de la Méditerranée et la région du Pacifique sud. La création du Programme de bourses d'études et de perfectionnement du Commonwealth a donné beaucoup plus d'ampleur aux activités de l'association dans le domaine de l'éducation. Depuis le lancement de ce programme, seize pays membres ont accordé plus de 5,000 bourses d'études dans tout le Commonwealth. Plus récemment, les chefs de gouvernement réunis à Ottawa en 1973 ont approuvé la création au sein du Commonwealth d'un Programme pour la jeunesse. Ce programme, qu'administre le Secrétariat de l'association, met à la disposition de la jeunesse des bourses d'études, de perfectionnement et d'entraide, ainsi qu'un centre d'information, en plus d'établir des centres de formation régionaux en Guyane, en Zambie et en Inde.

La Fondation du Commonwealth a été établie à la Conférence des chefs de gouvernement de 1965 dans le but d'administrer un fonds pour favoriser des échanges de plus en plus nombreux entre les organismes professionnels dans tout le Commonwealth. Les fonds, versés par les pays du Commonwealth et administrés par un petit comité à Londres sont distribués en vue d'encourager la représentation aux conférences, de faciliter l'échange de visites entre les personnes exerçant une profession libérale, et d'aider à organiser des conférences et des centres professionnels. La Fondation s'emploie actuellement à encourager la formation d'associations non gouvernementales dans divers secteurs professionnels.

Au cours de ses neuf ans d'existence, la Fondation a connu beaucoup de succès; elle a fourni un appui financier à ces associations ainsi qu'à d'autres organismes semblables; elle a contribué à la création de centres professionnels dans certaines capitales du Commonwealth et a financé des publications et des programmes de bourses à caractère professionnel. Les membres des professions et